

## Claude Le Coz

Il y a quelques semaines, nous annoncions qu'on venait de placer au Musée un portrait de l'abbé *Le Coz*, acheté aux derniers représentants de sa famille par la ville de Quimper.

C'est une heureuse pensée de s'attacher à réunir dans notre collection locale les souvenirs des hommes illustres dont la vie a été mêlée à l'histoire de notre ville.

Déjà, *La Tour-d'Auvergne* y est représenté d'une façon digne de lui, par le grand tableau de M. Moreau de Tours et par une réduction en bronze de la statue de Marochetti. Le Musée possède encore un portrait de l'abbé *Bérardier*, donné par M. Darnault; un portrait de *Valentin* dessiné par lui-même, don de M. Perrin ; un portrait lithographié de *Laënnec* ; un portrait du peintre *Jules Noël*, né à Quimper, etc.... Il reste beaucoup à faire avant d'avoir complété la série, heureusement fort longue, des illustrations locales; mais l'entreprise est mise en bonne voie, et nous comptons bien qu'elle sera suivie avec la persistance qu'elle mérite.

Les visiteurs du Musée trouveront au bas du portrait de *Le Coz* un cartouche où sont inscrits ses titres d'ancien principal du Collège de Quimper et d'archevêque de Besançon. Mais cela ne suffit pas pour donner idée de cette carrière bien remplie, et l'on nous saura gré de recueillir ici quelques notes biographiques qui serviront à en mieux fixer le souvenir dans la mémoire du public.

*Claude Le Coz* naquit le 22 décembre 1740 au village de Roudou-Glas, en Plonévez-Porzay, où ses parents exerçaient le métier, alors fort répandu en Bretagne, de tisserands. Il fit ses études comme *likès* au collège de Quimper. C'est là qu'il connut La Tour-d'Auvergne, avec lequel il se lia d'une amitié que la mort seule devait rompre.

« On les vit souvent, on les voyait toujours, comme *Le Coz* nous l'apprend lui-même, errer dans les mêmes sentiers, se perdre dans les mêmes détours et suivre le cours du Steir ou de l'Odet qui porte ses eaux à l'Océan à travers les sites les plus variés, devisant sur l'éloquence de l'Académie ou du Forum, sur les antiquités celtiques, sur la religion et sur la mâle résolution des hommes qui fondèrent le christianisme, unis dans une communauté d'idées et de vues qui les reportait plus particulièrement vers l'étude de l'antiquité et des origines celtiques ... »(1).

Eloignés par les événements, ils ne cessèrent plus tard d'échanger leurs idées et leurs impressions dans des lettres dont le sentiment élevé fait honneur au caractère de l'un et de l'autre.

Tandis que son ami choisissait la carrière militaire, *Le Coz* entra dans les ordres et devint professeur au collège où il avait été élevé ; par une exception très rare, il fut autorisé à enseigner les langues anciennes avant même d'avoir reçu la prêtrise. Cette faveur était due à l'aptitude particulière qu'il montrait pour le professorat et qui lui fit acquérir en peu de temps une véritable réputation. Aussi, quand Bérardier fut appelé à Paris, en 1778, c'est *Le Coz* qu'on choisit pour lui succéder dans la direction du collège de Quimper.

(1) Ce passage est emprunté à une notice de M. Duchâtelliur sur l'abbé *Le Coz*. Nous lui ferons d'autres emprunts dans la suite de cette étude.

Esprit libéral et ouvert, *Le Coz* embrassa avec enthousiasme les principes de la Révolution française. Ses concitoyens de Quimper le choisirent en 1790 pour procureur-syndic du district. Il remplit dignement ce rôle administratif et publia, sur diverses questions politiques ou religieuses, des écrits qui firent bientôt connaître son nom hors du département.

La Constitution civile du clergé avait rendu aux populations le droit, exercé dans la primitive Eglise, de choisir elles-mêmes leurs évêques. A la fin de 1791, les électeurs d'Ille -et-Vilaine appelèrent *Le Coz* à remplacer, sur le siège épiscopal de Rennes, M. de Girac, qui avait refusé de prêter le serment constitutionnel. *Le Coz* n'accepta qu'après avoir fait un appel inutile à M. de Girac pour le déterminer à reprendre la direction de *son troupeau*. Il fut sacré à Paris le 10 avril 1791.

Quelques mois après vinrent les élections à l'Assemblée législative, *Le Coz* fut élu et joua, dans cette Assemblée, le rôle qu'on pouvait attendre de lui : il fut au nombre des adversaires résolus de l'aristocratie, mais il se montra opposé aux innovations religieuses, et prononça notamment un discours pour défendre le célibat ecclésiastique.

Revenu dans son diocèse, *Le Coz* fut nommé membre de l'administration départementale ; il profita de son influence pour protéger les prêtres insermentés et les autres victimes des violences révolutionnaires. En pleine Terreur, il eut le courage de professer publiquement *ses sentiments de tolérance et sa passion de la liberté*; ce qui lui valut d'être arrêté, sur un ordre de l'abominable Carrier,

et jeté dans la prison du Mont-saint-Michel, où il resta quatorze mois. Du fond de sa prison, *Le Coz* protestait encore et dénonçait à l'indignation publique les tyrans qui pouvaient le faire monter sur l'échafaud.

Le 9 thermidor rendit la liberté à *Le Coz* et lui permit de reprendre l'administration de son diocèse. Il en profita, pour s'attacher, par ses actes et par ses écrits, à amener la pacification religieuse.

A deux reprises, en 1795 et en 1801, *Le Coz* eut l'honneur d'être appelé par ses collègues de l'épiscopat à présider des conciles nationaux réunis à Paris pour traiter les diverses questions qui intéressaient l'Eglise de France.

Les délibérations du second de ces conciles furent interrompues par le Concordat conclu entre le Pape et la République française. *Le Coz* accepta le Concordat: peu après, il fut nommé à l'archevêché de Besançon. Malgré cette nomination, ratifiée par le Saint-Siège, il refusa toujours de rétracter ce qu'il avait dit ou écrit pour soutenir contre les prétentions ultramontaines les libertés et l'autonomie de l'Eglise de France.

A Besançon comme à Rennes, *Le Coz* poursuivit sa tâche et publia de nombreux ouvrages où se manifeste une foi religieuse ardente, en même temps qu'un libéralisme sincère. L'un de ses derniers écrits fut une instruction pastorale du 20 décembre 1813, sur *l'Amour de la Patrie*. Ce titre et cette date en disent assez le caractère. Les alliés venaient d'envahir la France, et le vieil évêque couronnait dignement sa carrière patriotique en faisant appel aux fidèles pour défendre le sol national !

Un pareil homme n'était pas fait pour devenir le favori des Bourbons, de ces Bourbons revenus en France avec l'étranger. Le comte d'Artois le lui fit sentir avec une brutalité toute princière : lors de son passage à Besançon, au mois d'octobre 1814, il défendit à l'archevêque de se présenter devant lui, et — chose à peine croyable — fit placer des gendarmes à sa porte pour l'empêcher de sortir.

*Le Coz* put encore assister à la chute de cette royauté éphémère et au retour de Napoléon. Mais sa santé, minée par l'excès de travail, ne lui permit guère d'aller au-delà. Il se fit entendre pour la dernière fois à Besançon, dans un discours qu'il prononça pour la bénédiction des drapeaux. Puis il partit pour une tournée pastorale qu'il ne devait pas terminer; la mort le surprit en route, dans un village du Jura, le 3 mai 1815.

Son corps, rapporté à Besançon, fut déposé en grande pompe dans le caveau des archevêques.

Membre de l'Académie celtique et d'autres Sociétés savantes, *Le Coz* avait formé une bibliothèque considérable ; il la légua à son chapitre métropolitain. Les hôpitaux et les pauvres ne furent pas oubliés dans son testament.

La vie de l'archevêque *Le Coz* a été un exemple et doit être une espérance! Vienne le temps où se terminera le long divorce entre le clergé de France et la liberté moderne, le temps où le vieil esprit gallican revivra, où les doctrines ultramontaines seront renvoyées au-delà des monts, où les prêtres français ne se regarderont plus que comme des citoyens français, où il y aura dans leurs rangs beaucoup de *Le Coz* (et il en est peut-être aujourd'hui même plus qu'on ne pense, mais qui doivent se taire), des souvenirs tels que ceux que

nous avons rappelés s'imposeront alors au respect de l'Eglise et de l'Etat réconciliés.

***Le Finistère, 16 octobre 1886***

---